Archéologie du paysage à Saint Epvre en vallée de la Nied française

A l'occasion des travaux de la ligne à grande vitesse est-européenne une fouille a été réalisée en 2002 et 2003 à Saint Epvre par une équipe d'archéologues de l'Inrap. Sur le plateau lorrain, à 500 m au sud du village de Saint Epvre, la fouille se situait sur la rive gauche de la Nied française, près de Rémilly.

Les sondages archéologiques préalables aux travaux de la LGV Est Européenne (SRA 2007) avaient révélé la présence de niveaux stratifiés sur plus de trois mètres d'épais-

Figure 1. Vue de l'emplacement de la fouille de Saint Epvre en 2010. En arrière plan, le fond de vallée de la Nied française à 227 mètres d'altitude et le Vatimont avec ses 300 mètres.

seur, à la jonction entre le fond de vallée de la Nied et deux vallons secs, au sud du monticule du lieudit "le château".

L'un des aspects les plus intéressants de cette fouille a été l'étude de l'évolution sédimentaire du lieu depuis la fin de la dernière glaciation. Le remblaiement du fond de vallée a pour origine quasi exclusive l'érosion agricole des trois derniers millénaires.

L'érosion

L'érosion se produit sur des terrains où la terre est à nu, sans couvert végétal. Lorsqu'il pleut, l'impact des gouttes de pluie sur la terre, dit " effet *splash* " dissocie les éléments fins, comme l'argile ou le limon. Ces derniers se mêlent à l'eau qui les transporte dans les pentes au bas desquelles ils finissent par se décanter. Dans nos régions, le sol est pro-

Figure 2. Vue de l'érosion en nappe au bas d'un champ labouré après une pluie. Les matériaux fins transportés par l'eau au bas du champ se distinguent nettement.

Figure 3. Vue d'une rigole d'érosion engendrée par un passage de roue.

tégé de l'effet *splash* par la végétation. L'essentiel des mises à nu du sol résulte des labours manuels ou mécaniques qui l'exposent à l'érosion. Dans ce cas, on parle d'érosion en nappe, car une faible pellicule est prélevée, mais sur une surface importante (Larousse agricole 2002 p. 270-271).

Figure 4. Vue d'un chemin creux engendré par plusieurs siècles d'usage et d'érosion en rigole.

L'érosion en rigole est un autre facteur de transport de matériaux vers les fonds de vallées. La mise à nu du sol résulte des passages de voitures, de piétons ou de troupeaux qui engendrent des chemins. Les traces et les ornières canalisent l'eau de pluie qui, en acquérant de l'énergie vers le bas de pente, creuse des rigoles (Figure 3). Avec le temps, l'enlèvement répété des matériaux crée ce que l'on appelle les chemins creux (Figure 4).

Au fil du temps les enlèvements de matériaux par l'érosion s'avèrent considérables (Larousse agricole 2002 p. 270-271).

La fouille

La fouille en fond de vallée pose des problèmes spécifiques (Figure 5). Dans son 50e volume de *Voyage en France*, le journaliste Victor Eugène Arduin-Dumazet (1852-1940) parle des prairies du Saulnois et du pays des Etangs en ces termes : *" Les prairies nombreuses sont inquiétantes : on dirait qu'elles reposent sur un fond*

Figure 5. Vue de la fouille régulièrement recouverte par l'eau.

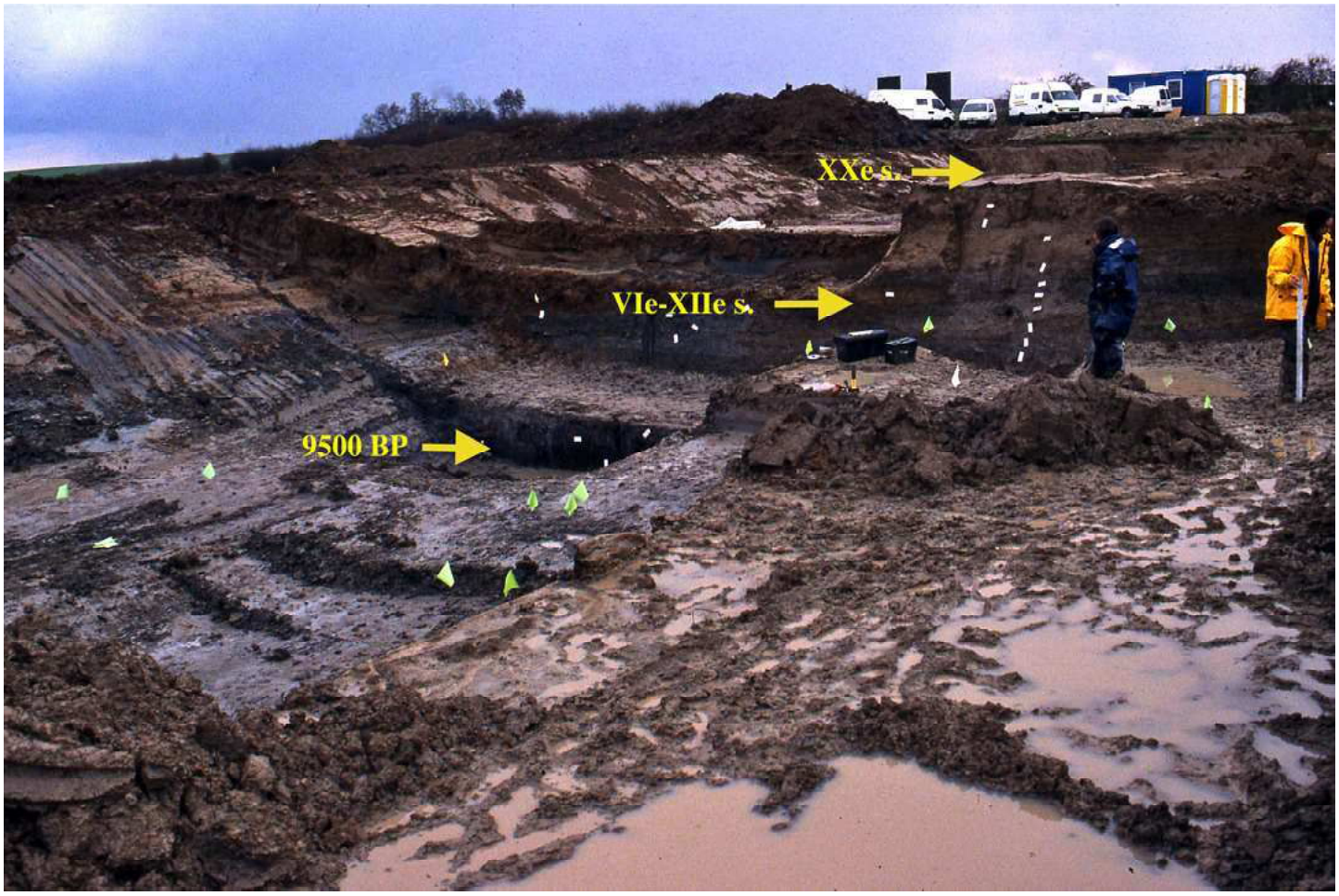

Figure 6. Coupe sur le versant nord du vallon avec indication des principaux repères chronologiques du comblement.

mouvant. ". Il avait bien vu : le fond est mouvant. Il y est constitué de 3000 ans d'accumulation de sédiments à l'état de boue. La nappe affleure la surface du sol et, même en l'absence de pluie, les excavations de la fouille archéologique se remplissaient d'eau très rapidement.

Figure 7. Coupe du vallon à sa jonction avec le fond de vallée de la Nied Française.

Plusieurs coupes réalisées du vallon à la vallée de la Nied ont permis de situer les grandes étapes du comblement du fond de la vallée. L'essentiel des données utiles à la compréhension du site ont été regroupées sur les deux relevés de la figure 8.

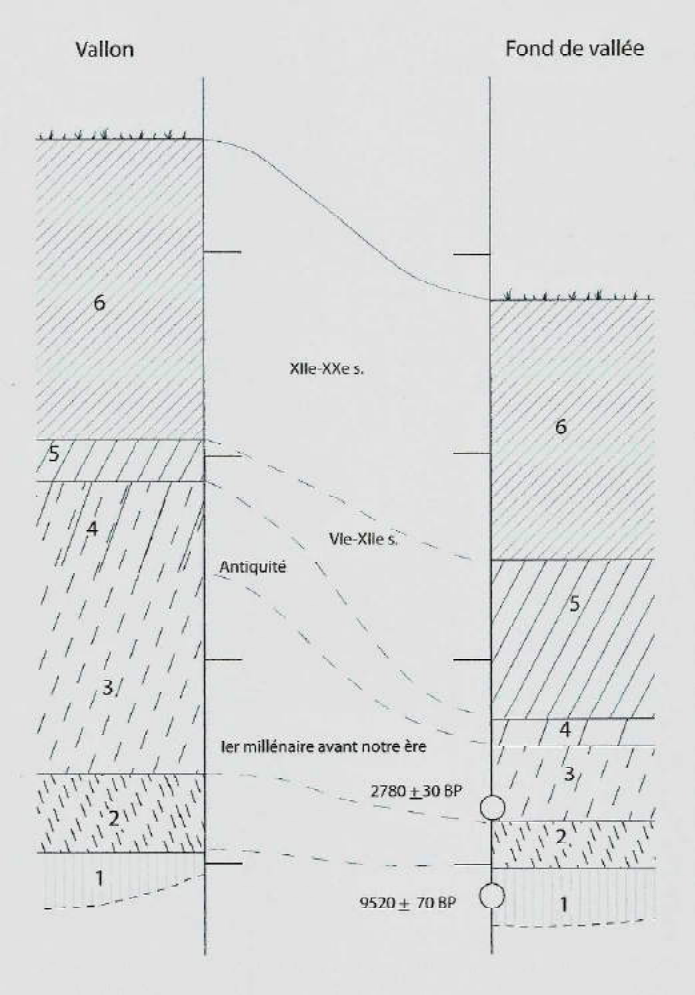

Figure 8. Relevés simplifiés de deux coupes, à gauche celle qui correspond au fond du versant nord du vallon de la photographie en figure 6, à droite celle de la jonction entre le vallon et le fond de vallée présenté en figure 7.

De la fin de la glaciation aux premiers agriculteurs

Au fond du vallon et de la vallée, une couche d'aspect organique (Figure 8, couche 1) contient des ilots tourbeux et des matières végétales anciennes. Ces restes se sont accumulés lors de la reprise de la végétation après la dernière glaciation. Ils ont été datés par le radiocarbone (ou carbone 14) de 9520 BP ± 701 soit vers 7500 avant notre ère. L'étude des pollens de cette couche montre en premier lieu un paysage post glaciaire attribuable au Préboréal (8000 à 7000 avant notre ère). L'environnement du site était constitué de nombreuses pelouses et d'une pinède implantée à proximité du vallon avec quelques noisetiers et bouleaux.

La couche 2 (Figure 8) au niveau du vallon présente un aspect argileux. A sa base, les pollens traduisent un remplacement de la pinède par un ensemble forestier à noisetiers (corylaie) avec une implantation d'ormes et de tilleuls, paysage caractéristique du Boréal, entre 7000 et 6000 avant notre ère. A cette époque, les hommes peu nombreux, pratiquaient encore la chasse et la cueillette (époque dite du mésolithique). Leur impact sur l'environnement n'est pas perceptible. Le fond de la vallée de la Nied française se situait à environ 2,80 mètres plus bas que son niveau actuel et le versant nord du fond du vallon était à 3,5 mètres sous sa surface récente.

Les pollens présents dans la moitié supérieure de la couche 2 (figure 8) traduisent un développement de la chênaie mixte (chêne, tilleul, orme) sur les versants. Le fond de vallon était colonisé par les fougères et de l'aulne. Cet assemblage pollinique est datable vers 4200 à 4000 avant notre ère (début de l'Atlantique récent). A cette époque, l'agriculture était pratiquée depuis environ 1500 ans dans la région avec la culture dite " Rubanée " (Giligny 2007 ; Demoule 2007). Ces premiers agriculteurs étaient peu nombreux et leurs fermes très dispersées (Blouet 2007) dans des forêts denses. Dans le cadre de la fouille de Saint Epvre, ils n'ont pas laissé de traces lisibles.

Le premier millénaire avant notre ère

Les pollens étudiés dans la couche 3 (figure 8) traduisent un fond de vallon peuplé par une aulnaie et des versants occupés par une chênaie-hêtraie. La pression humaine est marquée par un défrichement accompagné d'activités agropastorales. Le sol était couvert de graminées et de composées présentes à l'état naturel auxquelles se sont ajoutées des plantes dites " rudérales " qui poussent le long des chemins, en bordure de cultures, et accompagnent les activités humaines. Sur le site, cette catégorie de plantes comprend

Figure 9. L'ortie, la plus connue des nitrophiles, est indicatrice d'un sol pollué par les nitrates qui sont principalement présents dans les fumiers issus des déjections des animaux d'élevage.
Il s'agit donc d'une plante rudérale, c'est-à-dire qu'elle accompagne les activités humaines.
A Saint Epvre, ce type de plante s'est développé à partir des VIIIe-IXe siècles avant notre ère.

entre autres le plantain, le chénopode, les orties (Figure 9) ou les centaurées. Les assemblages polliniques sont caractéristiques du début du Subatlantique vers 700/800 avant notre ère et concordent avec la découverte de quelques tessons de poterie datables de la fin de l'âge du bronze (Période dite du Bronze final entre 1250 et 750 avant notre ère) et une datation par le carbone 14 réalisée sur une planchette de bois présente au fond d'un fossé qui aboutissait sur le fond de vallée (2780 BP ± 30, soit vers 830 avant notre ère). C'est à partir de cette période, que les activités humaines vont laisser des traces importantes et irréversibles. Durant le premier millénaire avant notre ère, les fermes, constituées de quelques bâtiments à poteaux plantés dans le sol et aux murs de torchis, étaient réparties et dispersées sur une part importante du territoire (Figure 10).

Figure 10. Maquette d'une ferme du début du premier millénaire avant notre ère. Maquette réalisée pour l'exposition itinérante " 100 000 ans sous les rails " (Réseau Ferré de France/Inrap) de 2006 à 2008.

Elles avaient une durée de vie relativement courte, de l'ordre d'une ou deux décennies, et étaient déplacées régulièrement. Ces déplacements étaient peut-être dus à des difficultés de gestion des plantes parasites ou aux pestes générées par la plantation continue de mêmes espèces végétales au même endroit ? Ces problèmes ont sans doute été résolus au fil du temps. Durant le premier âge du Fer (750-450 avant notre ère), les déplacements sont moins fréquents et ces habitats et terroirs tendent à se stabiliser, jusqu'à être fixes durant le second âge du Fer (450 à 52 avant notre ère) (Blouet 1992, Willaume 1993, Blaising 2002, Blaising 2004).

La couche 2 (Figure 8) a livré quelques structures contenant de la poterie du deuxième âge du Fer, époque dite de La Tène datable entre le IVe siècle avant notre ère et l'antiquité.

Durant ce millier d'années avant notre ère, l'apport de matériaux provenant de l'érosion agricole a été de 0,80 mètre à 1 mètre au bas du versant nord du vallon et de 0,40 mètre au niveau du fond de vallée de la Nied. Cette mesure de l'érosion atteste une activité agricole mettant régulièrement à nu le sol une partie de l'année, durant au moins huit siècles avant l'antiquité.

Les fouilles récentes menées par Laurent Olivier à Marsal en vallée de Seille (Olivier 2010) ont également mis en évidence qu'au début du premier millénaire avant notre ère, la surface de la vallée était à environ 2,5 mètres sous son niveau actuel ; ce qui est similaire au cas de Saint Epvre.

L'antiquité

Le vallon, objet de cette fouille a connu un habitat antique sur le lieudit " Le château " (Flotté et Fuchs 2004 p. 683). Les investigations ont livré des types de structures qui se situent généralement à la périphérie des lieux habités (Fossés, structures de combustion, trous de poteaux). Une couche relevée près du fond de vallée a livré de la céramique antique des IIIe-IVe siècles (Figure 8, couche 4).

L'accumulation de sédiments a été d'environ 0,5 mètre sur le bas du versant et d'environ 0,10 mètre sur le fond de vallée (Figure 8 couche 4). L'étude des pollens indique un défrichement de la chênaie-hêtraie des versants et de l'aulnaie du fond de vallon, qui furent épargnées durant les siècles précédents. Ces dernières ne subsistent qu'à l'état de reliques. Les activités agricoles étaient principalement pastorales. La part des céréales est restée stable alors que les plantes qui affectionnent les sols riches en nitrates (nitrophiles), conséquence de l'élevage, sont en augmentation. Le fond de vallée était couvert de prairies humides.

Des VIe-VIIe au XIIe siècle

Après l'antiquité, le fond du vallon est occupé par des structures d'habitat des VIe-VIIe siècles aux XIe-XIIe siècles en

Figure 11. Fouille en cours d'une couche de " terre noire " générée par au moins six siècles d'occupation du fond de vallée durant le début du Moyen-Âge. Les rejets de matières organiques, le curage des foyers, la présence des animaux domestiques entraînent une coloration sombre du limon qui a normalement une couleur brun clair.

deux phases successives. Cette occupation a généré une couche de terre noire d'environ 0,20 mètre au niveau du vallon et de 0,75 mètre au niveau du fond de vallée (Figure 8, couche 5 et figure 11). La coloration sombre des sédiments résulte de la décomposition de déchets organiques issus de l'habitat. La base de cette couche se situe à une profondeur de 1,60 mètres au niveau du vallon et de 2,5 mètres au niveau du fond de vallée (Figure 11).

L'étude des pollens, en particulier ceux liés au fond du vallon, pour les VIIIe/IXe siècles, montre un paysage ouvert et fortement marqué par les activités agricoles, avec des boisements épars, des reliques de chênaies-hêtraies et une petite ripisylve[2] en fond de vallon. Le paysage est dominé par les parcelles cultivées et les pâtures assez humides. Les pollens d'une fosse datée du XIe siècle indiquent un paysage presque totalement déboisé où ne subsistent que de rares aulnes et chênes. Un important cortège d'herbacées souligne les activités pastorales. Une diversité des cultures est perçue par la présence du lin aux côtés des céréales. La fouille d'un puits creusé au Xe siècle et utilisé jusqu'au XIe siècle et quelques autres structures ont livré des restes végétaux. Leur étude apporte quelques précisions à celle des pollens. Les céréales identifiées pour la phase du VIe au XIIe siècles sont le blé tendre, l'engrain, l'orge vêtue et l'avoine. Le puits (X^{e}-XIe s.) a livré du blé tendre, du seigle, de l'avoine ainsi qu'un reste de pain carbonisé.

Durant la première phase de cet habitat des VIe-VIIe au VIIIe s., près du fond du vallon, il y avait de petites constructions d'environ 20 à 50 mètres carrés. Il s'agissait de bâtiments à poteaux plantés dans le sol (Figure 13). A cette période, ce type de constructions se rencontre souvent en bordure des zones humides, au bas des versants occupés précédemment durant l'antiquité (Blaising 2004 ; Blaising 2005). Les constructions étaient alignées sur le cheminement du fond du vallon. La seconde phase d'occupation se

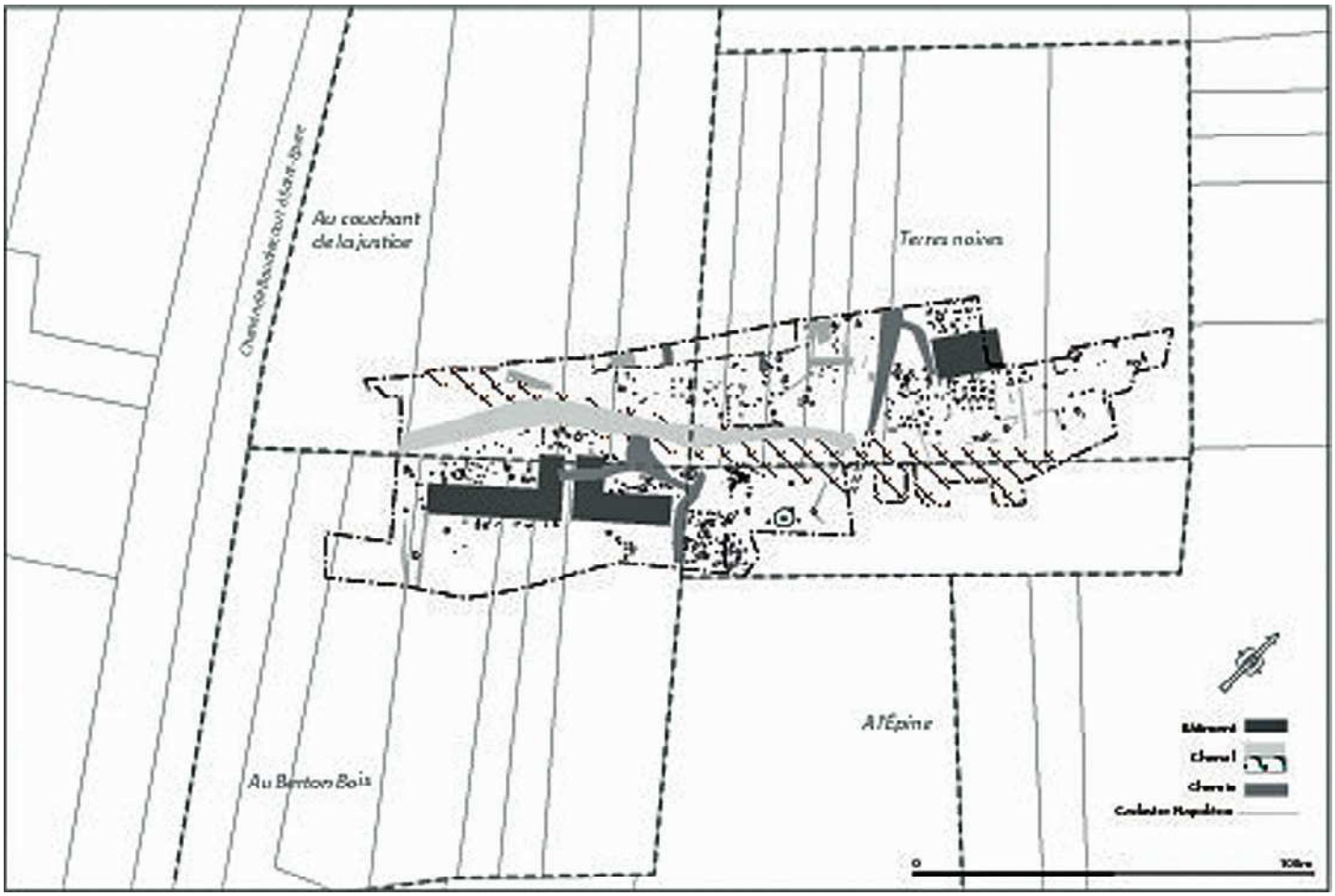

Figure 12. Plan de la fouille superposé au plan cadastral napoléonien. Les constructions des IXe-XIIe siècles sont surlignées en gris foncé.

Figure 13. Vue de la fouille des traces de poteaux et de fondations de murs en terre d'un bâtiment en bois et terre des IXe-XIIe s.

situe dans une fourchette allant du IXe au XIIe siècle. Les bâtiments sont toujours construits en bois et en terre mais ils respectent un axe linéaire sur plus de 80 mètres dont les limites nord et est se confondent avec le tracé du quartier de culture qui figure sur le plan cadastral napoléonien (Quartier dit " Au Berton-bois "). Après l'abandon de l'habitat, ce tracé fut durci, car repris par des chemins empierrés. Ce constat va dans le sens de l'idée d'une antériorité des limites de quartiers par rapport à leur laniérage, qui dans le cas de Saint Epvre a lieu à la fin du XIIe ou au début du XIIIe. L'étude de textes anciens pour le secteur de Rémilly (bourg proche de Saint Epvre) va également dans ce sens (Coudert 2002). L'institution de ces limites de quartiers durant les IXe-Xe siècles a constitué la trame de la structure du paysage agraire jusqu'à nos jours. Les remembrements récents ne concernent souvent que les parcelles ; les limites de quartiers étant laissées en place.

Figure 14. Vue de la fouille, et du niveau de décapage où apparaissaient les vestiges des constructions en bois du VIe au XIIe siècle. Au niveau du vallon, cette surface ancienne était recouverte par 1,5 mètres de matériaux d'érosion. En arrière plan, on distingue le fond de vallée où l'humidité affleure. La cote d'inondation actuelle dépasse de plus de 1,5 mètres la surface du fond du vallon au début du Moyen-Âge.

Figure 15. La couche de terre noire générée par l'habitat médiéval fut labourée après avoir été divisée en parcelles longues et étroites en formant des modelés : les billons. Ces derniers évacuaient l'eau de part et d'autre du champ vers le bas de la pente par les dérayures, dénivelé creux entre deux parcelles.

Vers 1200, la mise en place des parcelles en lanières labourées en billons

Durant le XIIe siècle ou au plus tard au début du XIIIe siècle l'habitat est abandonné. Pourquoi ? La surface actuelle du fond de vallée est gorgée d'eau et régulièrement inondée durant une grande partie de l'année (Figure 1, figure 14). La cote d'inondation actuelle se situe à plus de 1,5 mètres au-dessus de la surface des habitats du début du Moyen-Âge. Tôt ou tard, le maintien de ces derniers était impossible. Quelque soit la raison de l'abandon, les grands quartiers quadrangulaires d'environ 120 à 220 mètres de côté, vraisemblablement créés au IXe siècle, furent divisés en parcelles d'environ 10 mètres de largeur. Selon une tech-

Figure 16. Champs en lanières labourés en billons. Le modelé a été fossilisé par la conversion en prairie des anciennes parcelles labourées. Le billon était obtenu en commençant à labourer le champ sur l'axe longitudinal avec une charrue à un versoir, en remontant la terre vers l'axe et en finissant par les bords, Le creux entre deux billon est dénommé " dérayure ".

Tableau récapitulatif des chronozones évoquées dans le texte.			
Epoque	**Chronozone**	**Début**	
HOLOCENE (Partie supérieure de l'ère quaternaire)	Subatlantique	Vers 800 av J-C	Âge du bronze puis du fer
	Subboréal	Vers 3400 av J-C	Premiers agriculteurs
	Atlantique récent	Vers 5000 av J-C	
	Atlantique ancien	Vers 7000 av J-C	Chasseurs cueilleurs
	Boréal	Vers 8200 av J-C	
	Préboréal	Vers 9500 av J-C	
TARDIGLACIAIRE	Dryas récent	Vers 10500 av J-C	

nique répandue dans toute l'Europe du nord et de l'est, ces parcelles furent labourées en billons. Le laboureur utilisait une charrue à un versoir et commençait par l'axe du champ en remontant toujours la terre vers ce dernier et en finissant par les bords. Cette technique produit un modelé bombé permettant d'évacuer l'eau de pluie vers les bords et de là, vers le bas de la pente, par les dérayures qui sont les creux entre deux billons. Le billon permet également d'individualiser les parcelles. (Blaising 2010). A Saint Epvre, comme partout dans la région, une grande partie des versants était couverte de ces modelés agraires qui, avec l'eau de pluie, évacuaient les matériaux d'érosion vers les fonds. Durant les huit derniers siècles, le bas de la pente près de l'axe du vallon a été recouvert par 1,40 mètres de terre et le fond de vallée de la Nied en a reçu 1,25 mètres.

Figure 17. Le fond de vallée de la Nied française à Han-sur-Nied en aval du site fouillé durant l'hiver 2002-2003.

Conclusion

A Saint Epvre, l'étude des sédiments accumulés depuis près de dix millénaires a permis de retracer l'histoire du paysage de la vallée de la Nied française. Il y a 9500 ans, quand la dernière glaciation était définitivement achevée, le niveau du fond de vallée était de 2,80 mètres plus bas qu'actuellement. Jusqu'au début du premier millénaire avant notre ère, la situation n'a que peu évolué. Peu nombreux, les premiers agriculteurs n'avaient qu'un faible impact sur leur environnement. A partir de la fin de l'âge du Bronze, l'agriculture mieux outillée s'est faite plus pressante. Les surfaces de sols mis à nu par les labours ont engendré un remblaiement de 0,50 mètres jusqu'à la fin de l'antiquité. Par la suite, le développement de la céréaliculture a accéléré l'érosion et ce sont plus de deux mètres de sédiments qui se sont ajoutés aux couches précédentes.

Au droit de la fouille, le fond de vallée actuel correspondant à la zone inondable a une largeur d'environ 1000 mètres. En 3000 ans, sur un seul kilomètre de fond de vallée, ce sont 2,5 millions de mètres cubes qui se sont accumulés, dont la moitié pour les huit derniers siècles. L'apport était relativement imperceptible puisque en moyenne d'environ quatre centimètres par tranche de 30 ans. L'adaptation a pu être progressive. " Le paysage n'est plus ce qu'il était ", c'est la réflexion que les habitants de ce lieu ont pu se faire génération après génération depuis près de trois millénaires.

Jean-Marie Blaising
Archéologue

Texte *écrit d'après les résultats de la fouille archéologique réalisée en 2002 et 2003 par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Blaising 2011) avec les contributions de Sabine Baccega (DAO), Séverinne Braguier (Archéozoologie), Michiel Gazenbeek (Etude de la céramique), Anne Gebhardt (Micromorphologie des sols), Chantal Leroyer et Gisèle Allenet de Ribemont (Etude palynologique), Julian Wiethold (Etude carpologique).*

Photos : Jean-Marie Blaising
Dessins : Sabine Baccega

Notes

1. 9570±70 BP : BP signifie before present, par convention, le présent est fixé à 1950, la date est donc de 9570 ans avant 1950 soit 7620 avant notre ère à plus ou moins 70 ans près.
2. Ripisylve : boisement le long d'un cours d'eau.

Pour en savoir plus sur les études environnementales en archéologie :

La botanique, sous la direction d'Alain Ferdières, éditions Errance, collection " Archéologiques ", Paris 1999, 207 pages.

Archéologie environnementale de la France, Stéphanie Thiébaut, éditions La Découverte, Paris, 2010, 128 pages.

Bibliographie et sources

- Blaising 2002 : Blaising (Jean-Marie), Les formes de l'occupation du sol des Âges des Métaux à nos jours en vallée de Moselle, Medieval Europe Basel 2002, volume 1, p.78-83.
- Blaising 2003 a : Blaising (J.-M.), *Formation des paysages en pays de Nied*, dans Cahiers des Pays de la Nied, Société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine, N° 40, décembre 2003, Boulay, 2003, p. 1 à 9.
- Blaising 2003 b : Blaising (Jean-Marie), L'habitat du haut Moyen Âge en vallée de Moselle : situation par rapport aux sites antiques et au bas Moyen Âge dans Burgondes, Alamans, Francs et Romains, Actes des XXIe journées internationales d'archéologie mérovingienne à Besançon les 20-22 octobre, Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté, Presses Universitaires Franc-Comtoises, Besançon, 2003, p. 287 à 298.
- Blaising 2004 : Blaising (J .-M.), *Continuité et formes d'occupation du sol de la protohistoire au Moyen age, en vallées de Moselle et de Nied* dans Carte archéologique de la Gaule, la Moselle 57-1 (CAG 57-1) Pascal Flotté et Matthieu Fuchs, Paris, 2004, p. 156 à 160.
- Blaising 2005 : Blaising (Jean-Marie), Peltre, Rocade sud de Metz, section 1, site 3, zone E, dans Bulletin scientifique régional de Lorraine année 2000, Direction régionale des affaires culturelles de Lorraine, Service régional de l'archéologie, Metz, 2005, p. 95 à 97.
- Blaising 2006 : Blaising (J.-M.), *Traces agraires*, dans Cent mille ans sous les rails, Inrap, Paris, 2006, p. 92 et 93.
- Blaising 2010 : Blaising (J.-M.), La charrue, outil de modelage du paysage durant le dernier millénaire : L'exemple de la Lorraine dans 4e Cahier du Conseil National des parcs et jardins, Le jardinier et ses outils" Dapa, CNPJ, Paris, 2010.
- Disponible en pdf sur internet : le jardinier et ses outils - Ministère de la Culture et de la ... www.culture.gouv.fr/culture/.../actes_jardinier_et_ses_outils_2010.pdf?
- Blaising à paraître : Blaising (J.-M.), Le rôle des transformations de l'espace rural durant le haut Moyen-Âge dans la construction des paysages lorrains actuels à paraître dans les Actes des XXXIe Journées Internationales d'Archéologie Mérovingienne à Luxembourg-Arlon du 14 au 17 octobre 2010.
- Blaising 2011 : Blaising (J.-M.), TGV Est, Lot 34, Saint Epvre " Le château " (57), Rapport final d'opération, Inrap, Metz, 2011, 319 pages.
- Blouet 1992 : Blouet (V.) et 11 coauteurs, *Données récentes sur l'habitat de l'âge du Bronze en Lorraine* dans L'occupation du sol à l'Âge du Bronze en Europe, Actes du colloque international de Lons-le-Saunier, CTHS, Paris, 1992, p. 177 à 193.
- Blouet 2007 : Blouet (V.), Une zone test en Lorraine : le terroir d'Ay sur Moselle et Trémery dans La révolution néolithique en France sous la direction de Jean-Paul Demoule, La découverte, Paris, 2007, p. 48 et 49.
- Carozza et Marcigny 2007 : Carroza (L.) et Marcigny (C.), L'âge du Bronze en France, Inrap, Paris 2007, 155 pages .
- Coudert 2002 : Coudert (Jean). - L'évêque de Metz et ses paysans : l'exemple du ban de Rémilly vers 1300 d'après le rapport des droits. *Les Cahiers Lorrains*, n°4, Metz, 2002, p. 313-328.
- Demoule 2007 : Demoule (J.-P.) (sous la direction de), La révolution néolithique en France, Inrap, Paris, 2007, 180 p.
- Flotté et Fuchs 2004 : Flotté (P.) et Fuchs (M.), Carte archéologique de la Gaule, la Moselle 57-1 (CAG 57-1), Paris, 2004, p. 683.
- Giligny 2007 : Giligny (F.), Le néolithique de l'est de la France (5400-2100) dans La révolution néolithique en France sous la direction de Jean-Paul Demoule, La découverte, Paris, 2007, 180 pages.
- Larousse agricole 2002 : Larousse agricole, Le monde paysan au XXIe s., sous la direction de Marcel Mazoyer, Paris, 2002, 767 pages.
- Olivier 2010 : Olivier (L.), Nouvelles recherches sur le site de sauniers du premier âge du Fer de Marsal " la Digue " (Moselle) dans Antiquités nationales, tome 41, Saint Germain en Laye, 2010, pages 127 à 160.
- SRA 2007 : Service régional de l'archéologie (article collectif), Moselle (57) LGV-Est, lot 34, résultat des opérations de terrain dans Bilan scientifique 2001 Lorraine, Direction régionale des affaires culturelles Lorraine, Service régional de l'archéologie, Metz, 2007, p. 168.
- Willaume 1993 : Willaume (M.) direction, Aux origines de la Lorraine rurale, Images du patrimoine, éditions Serpenoise, Metz, 1993, 80 pages.

Archéologie de quelques pratiques apotropaïques entre Lorraine et Luxembourg

Les sites dont il est question dans cet article sont répartis au nord de la région lorraine et au Grand-Duché de Luxembourg. Aux confins des parlers romanophones et germanophones, tiraillée entre Saint Empire et France, la région présente une géopolitique ancienne complexe et enchevêtrée, par contre, des pratiques culturelles relativement homogènes.

Les pratiques de protection des bâtiments ont fait l'objet de nombreuses études et synthèses avant de tomber en désuétude (entre autres : Westphalen 1934 ; Cuisenier 1975 ; Fillipetti, Trotereau 1978 ; Mousset 1983 ; Berton 2008). Le but de cette étude n'est pas de refaire un inventaire des pratiques et rites de protection, mais à partir d'exemples récents et bien documentés de vérifier quels peuvent en être les restes matériels. Quels vestiges ont pu être produits par les pratiques apotropaïques, comment les mettre au jour et jusqu'où peut aller l'interprétation archéologique de ces restes ? Les cas présentés concernent les ouvertures et plus particulièrement les portes, la cheminée, les murs, les planchers et les toitures, d'une manière générale, les interfaces entre le microcosme de la maison et le monde extérieur.

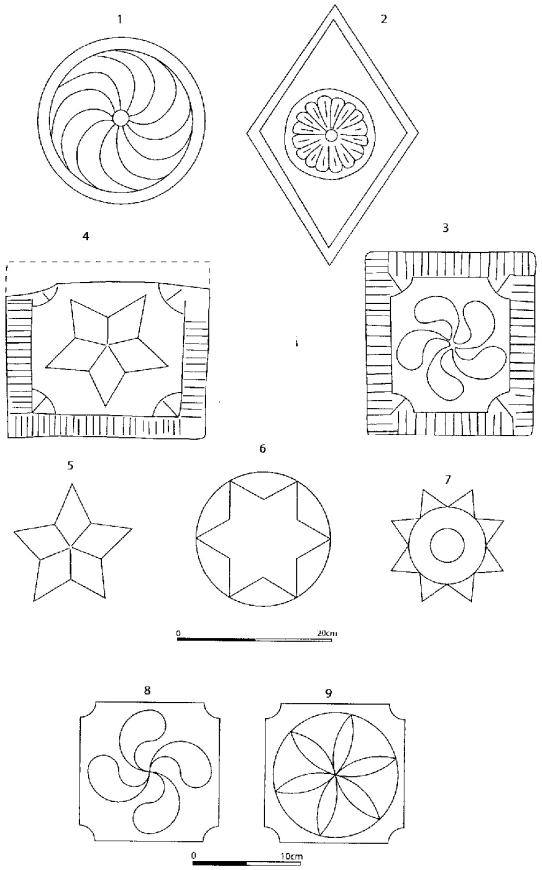

Figure 1 :
Exemples de signes visibles dont la valeur apotropaïque et/ou décorative n'est pas toujours discernable (XVIIIème-XIXème s.).
1 et 2 : Fillstroff, astre tournoyant lévogyre à 11 branches et fleur à 16 pétales inscrite dans un losange sur un linteau de porte d'entrée en pierre.
3 et 4 : Fillstroff, étoile à cinq branches, une pointe vers le bas et svastika à cinq branches. Ces deux figures sont situées sur les montants en pierres de la porte de grange.
5 : Fillstroff, étoile à cinq branches, une pointe vers le haut, située sur la clef d'arc en pierre de la porte de grange.
6, 7, 8, 9 : Haute Sierck, étoile à cinq branches inscrite dans un cercle, soleil rayonnant à deux cercles concentriques, svastika à quatre branches, rosace à six branches inscrite dans un cercle. Ces figures sont placées sur les encadrements en pierres des portes de granges.

Sur les bâtiments ruraux encore visibles dans nos campagnes, généralement datés du XVIIème au XXème siècles, les symboles protecteurs et/ou décoratifs se rencontrent sur les encadrements de portes extérieures de bâtiments : niches à saints, croix, monogrammes du Christ, pentagrammes, svastikas courbes, spirales, rosaces, losanges, fers à chevaux… Ainsi, à Fillstroff, la façade d'une construction remaniée en 1832 (figure 1, nº 1 à 5) présente des motifs courants sur le linteau de la porte d'entrée, un soleil tournoyant lévogyre à 11 branches en motif central et des marguerites dans des losanges de part et d'autre. La clef d'arc de l'encadrement en pierre de la porte de grange présente une étoile à cinq branches avec une pointe vers le haut (figure 1-5). Les deux montants de cette

Figure 2 : Svastika courbe et rosace en haut du montant d'une porte de grange à Haute-Sierck.

même porte comportent côté rue chacun une étoile à cinq branches tête en bas (figure 1-4) et, se faisant face, des svastikas courbes à cinq branches lévogyres (figure 1-3). Le svastika courbe à cinq branches est plus rare que celui à quatre branches que l'on retrouve dans toute l'Europe. A Haute-Sierck, sur les montants de portes de granges, le svastika dextrogyre côté rue est associé aux rosaces à six pétales se faisant face (figure 1-8 et 1-9). Il s'agit généralement de blocs de pierres, dont la forme visible est quasi cubique, situées entre les parties verticales et le départ de l'arrondi de l'arc ou sur la clef d'arc des portes de granges (figure 2). En Europe de l'ouest, l'association du svastika avec des cercles, roues, astres radiés, croix inscrite ou non dans un cercle et signes en S est connu depuis la protohistoire sur des représentations à caractère sacré (Déchelette 1928). La présence d'un soleil rayonnant ou tournoyant sur un linteau peut être une évocation de Jésus-Christ : dans toute la région, de nombreuses croix de chemins figurent un soleil ou un ostensoir au milieu de la croix. Représentations volontaires ou fortuites de SOL INVICTVS tel qu'hérité de la transposition effectuée par l'empereur Constantin ?

Figure 4 :
Traçages au compas sur un sol en plâtre (Estrich) d'un bâtiment de Fillstroff daté de la fin du XVIIème siècle. La surface meuble du plâtre a favorisé les essais de traçages.

Des symboles similaires sont représentés en décors de 20 moules à gaufres du Musée Lorrain de Nancy du XVIIème au XXème siècle (rosaces à six pétales, octogrammes, tulipes, soleil tournoyant…. (figure 3). Les signes géométriques sont facilement obtenus à l'aide d'un compas même sommaire, qu'il soit à verge ou à branches. Des multitudes de traçages au compas plus ou moins aboutis sont visibles sur des surfaces tendres comme les enduits au plâtre, dans une grange d'Eincheville (Moselle-France), sur le dessus d'un plancher en plâtre (technique connue sous le nom d'*Estrich* dans la région), à Fillstroff (figure 4) ; sur des meubles en chêne à Peppange au Grand-Duché de Luxembourg (collection Quintus) ou dans les combles du château d'Aspelt où une rosace au tracé complexe figure sur l'enduit des combles sur le côté nord d'une tour près du conduit de cheminée (figure 5). Cette dernière est proche des tracés de rosaces gothiques de Laon ou Saint Denis, son tracé est cependant basé sur la rosace simple à six pétales. On retrouve la rosace

Figure 3 :
Moule à gaufre décoré au Musée Lorrain à Nancy, sur ces moules on retrouve souvent les mêmes figures symboliques que sur les bâtiments : octogrammes, rosaces, astres tournoyants etc

Figure 5 :
Traçage au compas d'une rosace complexe dans le mortier frais des combles du château d'Aspelt au Luxembourg (fin XVIème s.)

simple à six ou quatre pétales associée aux octogrammes sur six des vingt moules à gaufres du Musée Lorrain à Nancy (figure 3). La question du sens que l'on peut donner à ces signes se pose, les intentions profondes ou superficielles de leurs auteurs sont définitivement perdus ; cependant, même si elle n'est que décorative, la reproduction d'une figure symbolique en assure la pérennité et permet d'en faire renaître la fonction magique ancienne aux regards avertis. Il s'agit d'un savoir tacite qui n'est pas explicité, même par les membres de la société qui les utilise, le symbole peut remplir sa fonction même si sa signification échappe à la conscience (Rueg 2011 : 230-233). Ces signes sculptés ou simplement tracés restent en place tant que les bâtiments ne sont pas modifiés au point d'en entraîner la destruction. La restauration des constructions, qu'il s'agisse de simples maisons paysannes ou de châteaux et églises ne tient généralement pas compte de ces signes discrets, faute de connaissances. Un cas particulier peut illustrer ce propos, lors d'une visite au château d'Aspelt au Luxembourg pour y voir un tracé de rosace (figure 5) dans les combles dont il est fait état plus haut, j'exposais quelques exemples de dépôts votifs tels que les vieilles chaussures ou les chats desséchés…, Monsieur Frantzen qui s'occupe de l'association qui gère le château, surpris, me dit qu'il avait ramassé et photographié un chat momifié entre les deux couches de planches du sol des combles du château (figure 6). Après vérification, il s'avère qu'un chat ne pouvait

Figure 6 :
Cadavre de chat retrouvé entre les planches dans le sol des combles du château d'Aspelt. Il s'agit à l'évidence d'un dépôt volontaire.

pas s'être faufilé sous le plancher et y mourir par hasard, mais qu'il s'agissait en l'espèce, d'un dépôt volontaire. Si l'on tient compte des traditions récentes d'Europe et d'Amérique du nord, il s'agit d'un dépôt apotropaïque, probablement d'un *Bauopfer* comme dit dans le domaine germanophone (Freckmann 2013 ; Fennel, Manning 2014 ; Rueg 2011 : 224). Ce cas est symptomatique de l'intérêt d'informer non seulement les décideurs, mais également les ouvriers qui interviennent sur les vieilles bâtisses. Il est également représentatif du mode de transmission d'une croyance, ce chat mort desséché est passé en un instant du statut de déchet à jeter à celui d'objet quasi sacré digne de la vitrine d'un musée. L'objet n'est magique que par le regard porté qui lui donne son sens. Il est à espérer que le bâtiment privé de son *Bauopfer* ne va pas en souffrir.

Le fer à cheval au-dessus des portes reste un des rares signes avec une fonction de porte-bonheur toujours affichée ; par contre, les niches à saints sont très souvent dépouillées de leurs statuettes (figure 7). Dans les maisons visitées, souvent inoccupées depuis plusieurs décennies, les signes religieux sont parmi les tout derniers meubles à rester en place :

Figure 7 :
Le fer à cheval porte-bonheur est un symbole toujours vivace (Merles sur Loison-55)

images saintes encadrées, croix avec un brin de buis passé derrière les jambes du Christ, pierres de foudre (Blaising 2014) (figure 8). On peut noter parfois la présence de statues de saints en bois, dont une Sainte Barbe, placées dans la charpente à la ferme Immerhof à Hettange-Grande (information : Philippe Stachowski, historien) ou une statue de Vierge médiévale en bois retrouvée dans un grenier de maison de vigneron à Beuvange sous Justemont (Commune de Vitry-sur-Orne en Moselle) qui fut transformée en Notre-Dame de Justemont à l'église paroissiale de Vitry en 1935 (Christophe 2008). Le buis est encore souvent présent sur les portes, sous les appuis de fenêtres, dans les charpentes, derrière les jambes du Christ, parfois c'est aussi une fleur séchée (les roses, anténnaires…) que l'on rencontre

Figure 8 :
Image sulpicienne restée dans une maison inoccupée depuis plusieurs décennies à Eincheville (57).
Les objets à caractère sacré sont souvent les derniers meubles à rester dans une maison inhabitée

Figure 9 :
Le buis est omniprésent dans les anciennes maisons de la cave au grenier. Il est souvent comme ici à Hellstroff piqué sur une porte

(figure 9). La présence de ces objets jusqu'à l'extrême fin de l'occupation des maisons pose question. Là encore, on ne peut pas extrapoler une intention précise chez les propriétaires qui épargnent les objets à caractère sacré. La charge symbolique des objets est probablement toujours présente dans l'esprit de ces personnes, ce qui les dissuade de s'en débarrasser au même titre que d'une vieille poterie ou d'un matelas. Un exemple frappant concerne Clouange en Moselle où une maison datée de 1636, démolie dans les années 1980, était pourvue d'une niche à saint remarquable au-dessus de la porte d'entrée, cette niche était garnie d'une statue en pierre de Saint Norbert, celle-ci a été donnée par le locataire à un passant qui l'admirait, au grand dam des indigènes. Aujourd'hui, il n'en reste qu'une photo floue. Ce locataire d'une autre culture, n'était pas originaire du lieu et n'avait aucune idée du caractère symbolique, sacré ou patrimonial de cet objet qui pour lui n'était qu'une vieille pierre taillée un peu sale.

Dans les maisons, la cheminée était une autre « porte » vers l'extérieur et se devait d'être également protégée par l'arsenal de la religion officielle et naturelle. On y trouvait les croix sur pied, souvent en cuivre ou en bronze avec un brin de buis, le fer à cheval, l'œuf du vendredi saint, éventuellement une hache polie… (Westphalen 1934 : 251). Dans les foyers, des taques en fonte décorées et connues mais également des taques carrées d'environ 90 cm de côté, de facture fruste avec un octogramme en décor central (figure 10). Dans l'état de la recherche, elles sont localisées dans l'ancien Luxembourg. Ces taques ne nécessitaient pas l'utilisation d'un modèle en bois pour le moulage, elles étaient composées, c'est-à-dire décorées par impression directe dans le sable du moule de tiges de fer, cordées ou non. Le type des motifs utilisés, leur nombre, leur taille et leur disposition varient d'une taque à l'autre ; de plus leur alignement, leur inclinaison, leur profondeur, ne sont jamais parfaits, montrant ainsi le côté succinct et rapide de cette impression dans le sable. D'après Monsieur Gérard Colin de Marange-Silvange, collectionneur, ces taques sont présentes dans toute la Lorraine et peu connues car peu prisées par les collectionneurs et ne sont pas étudiées dans les ouvrages de référence. Une rapide recherche a été ciblée sur ce type de taques lorsque leur origine était connue. Quelques-unes ont été répertoriées : à Thionville au Musée de la Tour aux Puces (provient d'une maison de Thionville), à Yutz, rue de la Culture dans l'ancien hameau de Maquenom (figure

Figure 10
Yutz, rue de la Culture,
taque en fonte de cheminée de 92 cm de côté
décorée par impression directe dans le sable du moule,
la figure centrale est un octogramme
entouré de croix couchées.
Le décor était situé du côté du placard de taque.

10), à Lommerange (actuellement chez Alain Simmer à Audun-le-Tiche), à Audun-le-Tiche ; deux autres plaques m'ont été signalées par l'archéologue Alain Simmer, une autre provenant d'Altwies est au Musée National d'Histoire et d'Art de Luxembourg qui détient également une crémaillère elle aussi décorée d'un octogramme (Mousset 1983 : 16). Au Luxembourg belge, une de ces plaques est présentée au Musée gaumais de Virton, cette dernière présente en plus de l'octogramme central, une croix couchée près de chaque angle. L'octogramme est une de ces figures géométriques universelles que l'on peut trouver du royaume d'Akkad au XXIVème siècle avant notre ère jusque chez les Amérindiens du XXème siècle. Dans notre cas c'est probablement la connotation d' « Étoile de Bethléem », qui a guidé les mages depuis la Mésopotamie vers le lieu de la nativité, qu'il conviendrait de retenir, mages également présents sur une médaille du dépôt de la maison Klotz à Grevenmacher (Mousset 1983 : 11). Ces signes sont absents du catalogue des plus de 600 taques du musée de Metz, dans le sud lorrain ; on retrouve les octogrammes sur 18 moules à gaufres en fonte exposés dans la section « Art populaire » au Musée Lorrain à Nancy (figure 3), dans ce musée une seule plaque à octogramme à fronton triangulaire (III.1140) datée de 1574 est de facture soignée, très différente de celles du nord de la région. Sur la taque de Thionville, l'octogramme figure seul, sur les autres, il est accompagné de semis plus ou moins réguliers de croix couchées à la manière des croix dites de Saint André ou de Bourgogne (Yutz-figure 10), de croix doubles à la manière des croix patriarcales (Lommerange) ou des deux (Musée de Luxembourg). La fonction protectrice de ces signes est probable, le peu de soin apporté à une composition par ailleurs peu décorative renforce l'impression du caractère strictement apotropaïque de ces signes. Raphaël de Westphalen (Westphalen 1934 : 155) rapporte que dans le Pays Messin, on traçait une croix sur le mur de l'âtre pour se prémunir contre le feu du ciel et l'incendie, on peut voir dans ces taques une matérialisation plus durable des croix et symboles par rapport à de simples traçages.

En 2005, à Narbéfontaine près de Boulay, monsieur Pascal Wolff propriétaire d'une ancienne maison de laboureur au n°10 rue Principale avait demandé une étude sommaire du bâtiment en cours de réhabilitation et, en particulier, une datation par la dendrochronologie de la construction de la maison. Celle-ci présentait la particularité d'avoir une hotte de cheminée et un mur de refend en pan de bois inclus dans la construction en maçonnerie et ce largement en dehors de la cartographie régionale du pan

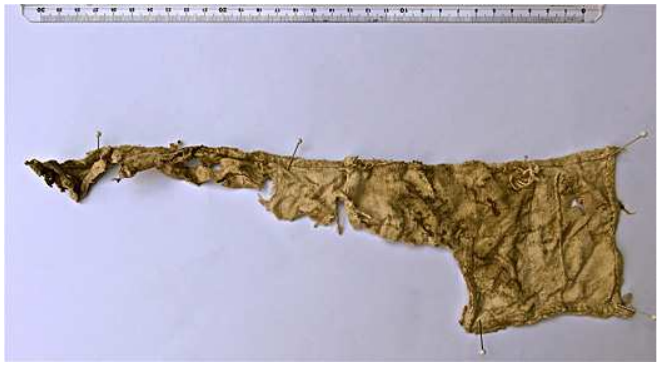

Figure 11 :
Narbéfontaine (57), pochette en tissu retrouvée sous l'enduit du mur de la cuisine avec un papier manuscrit, probablement vers 1670

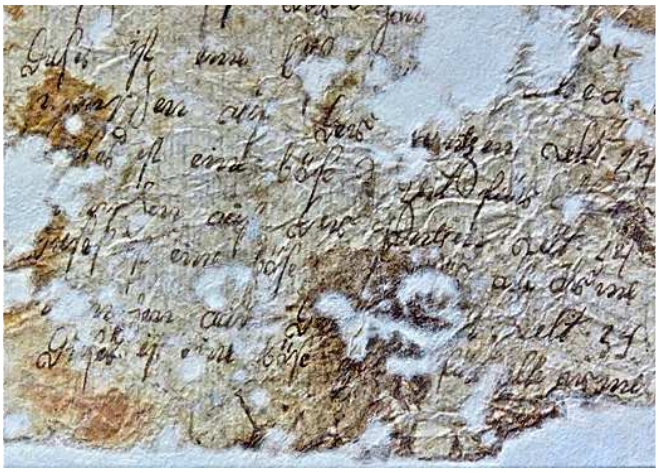

Figure 12 :
Narbéfontaine (57), extrait du papier manuscrit froissé découvert avec la pochette ci-dessus

de bois. La dendrochronologie a permis de dater la construction vers 1670 (Blaising 2007). Lors de travaux de décrépissage de l'enduit de mortier de chaux dans l'ancienne cuisine, monsieur Wolff découvrit un papier froissé et un « chiffon » entre deux pierres derrière l'enduit (Figures 11 et 12). Il se trouvait près de la porte d'entrée de la cuisine, qui est également la porte d'accès à l'ensemble du logis par le couloir traversant le bâtiment. Monsieur Wolff mit ces objets de côté sans y prêter attention outre mesure. Si bien qu'il ne se souvient plus si le papier était dans la pochette en tissu ou en dehors, ni s'il y avait ou pas d'autres artefacts plus discrets tels que des plantes séchées.

Le papier, en très mauvais état, a une largeur de 19,5 cm et une hauteur de 20,7 cm. Il est couvert sur les deux faces de phrases répétitives manuscrites en alphabet cursif gothique allemand. Narbéfontaine se situe en Lorraine germanophone. Les phrases comportent : *Dies ist eine böse Zeit für alle…*, ce qui se traduit approximativement par « C'est une mauvaise période pour tous » et *Gott und seine große gebott…*, « Dieu et ses grands commandements… » (Blaising 2014 b). On peut tenter un rapprochement avec des textes bibliques : le *Livre de Michée*, 2.3 :

« C'est pourquoi, ainsi parle le Seigneur : Voici que je projette contre ces gens-là un malheur ; vous ne pourrez en retirer votre cou ni marcher la tête haute, car ce sera un temps de malheur » ; *Ephésiens*, 5.16 : « Rachetez le temps, car les jours sont mauvais ».

La pochette en tissu est de facture grossière et d'aspect chiffonné, certaines coutures sont soignées d'autres moins, une partie du tour est ourlée, le reste est sommairement découpé en dehors de la couture (Figure 11). L'ensemble donne l'impression d'une pièce constituée de fragments de tissus rapiécés et reprisés. Cette manière de traiter les textiles était encore d'actualité dans les années 1950-1960 où tous les tissus étaient réutilisés, de la taille du drap à celle du mouchoir, voire moins, jusqu'à épuisement total de la matière. Il ne s'agit pas à l'évidence d'un élément de parure. L'ensemble est composé d'une partie carrée de 9 cm de côté prolongée par une lanière de 3 cm de largeur prolongeant un côté du carré, le tout mesure environ 35 cm de longueur. La moitié du carré et 5 cm de la lanière sont en double épaisseur formant une « poche de revolver », l'ouverture de cette enveloppe est déchirée ou sommairement découpée sur une des faces au niveau de la lanière.. A l'extrémité de celle-ci, du mortier de chaux est mélangé aux fibres, témoin du scellement de l'ensemble sous l'enduit. La pièce peut être comparée à un scapulaire, sorte d'habit miniature qui protégeait celui qui en est revêtu (www.patrimoinevivantdelafrance.fr). Elle diffère du modèle qui est en principe composé de deux surfaces portées devant et derrière la poitrine et reliées par des sortes de bretelles plus ou moins sommaires. Elle est plus proche des sachets et billets talismaniques, portés sur soi ou déposés en un lieu (Berton 2008 : 40 et 156). Dans l'hypothèse où la pochette de Narbéfontaine a été faite un temps pour être portée sur le corps, ses dimensions ne permettent guère que de l'enrouler autour d'un bras ou d'une cheville. H. Fillipetti et J. Trotereau (Filipetti, Trotereau 1978: 147 et 243) parlent de papiers manuscrits roulés en boules ou de billets de Sainte Agathe placés au-dessus du lit en Champagne et en Alsace.

De par sa situation, ce dépôt peut dater de la construction de cette partie de la maison, vers 1670, une datation par le radiocarbone des fibres de tissus pourrait permettre de le préciser. La fin du XVIIème siècle correspond à la période des reconstructions du pays aux lendemains de la guerre de Trente ans, temps calamiteux entre tous pour la région ! Cette période se situe également après les chasses aux sorcières du XVIème au début du XVIIème siècles qui ont été particulièrement furieuses en Lorraine avec Nicolas Rémy, juriste du duc de Lorraine qui a publié un traité de Démonolâtrie en 1595 et a été à l'origine de plusieurs milliers d'exécutions de présumés sorciers (Boes 1998 ; Delumeau 2011). Cette vague de chasse aux sorciers et sorcières a profondément marqué les esprits, elle fut suivie par les calamités de la guerre de Trente Ans. L'idée que le diable existait réellement et qu'il avait sur terre des serviteurs capables de s'affranchir des signes apotropaïques visibles et même des rites religieux était durablement ancrée dans les mentalités. La croyance dans le pouvoir de métamorphose du sorcier en animal exposée par Raphaël de Westphalen en 1934 était encore vivace en la fin du XXème siècle. Dans le cas de Narbéfontaine, s'il y a eu un choix de lieu de dépôt, le mur près de la porte choisie est stratégique, cette porte donnait accès à tout le logis par la cuisine. La porte d'entrée ne comporte aucun signe ni inscription. La cuisine est un carrefour de la maison, l'on y recevait tout visiteur, bon ou mauvais. De cette pièce, on accédait à la belle chambre de devant plutôt réservée aux visiteurs de marque et aux fêtes, à la chambre à coucher, strictement privée et à l'étage par l'escalier situé à la cuisine où étaient souvent stockées les céréales, les fruits séchés (*Früchtekamer*), et parfois les semences.

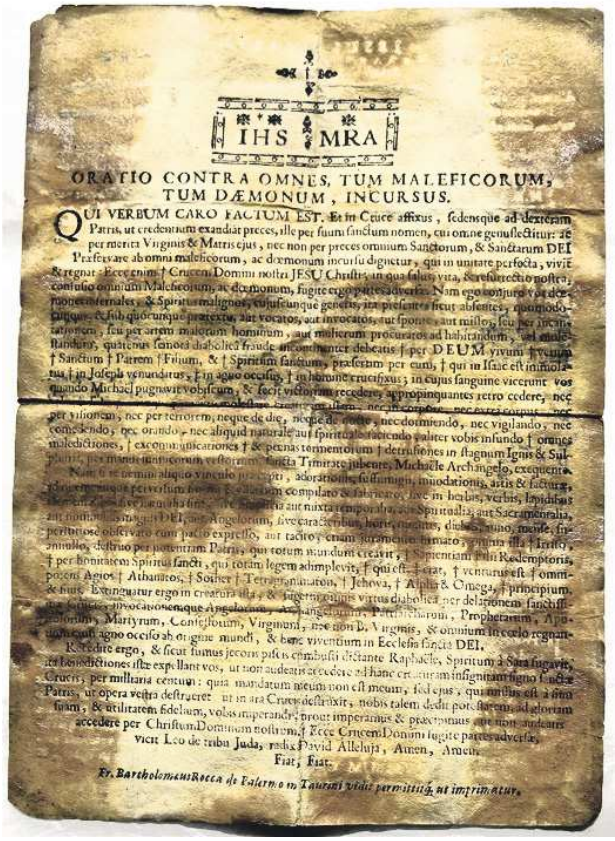
IHS MRA

ORATIO CONTRA OMNES, TUM MALEFICORUM, TUM DÆMONUM, INCURSUS.

QUI VERBUM CARO FACTUM EST. Et in Cruce affixus, sedensque ad dexteram Patris, ut credentium exandiat preces, ille per suum sanctum nomen, cui omne genuflectitur: ac per merita Virginis & Matris ejus, nec non per preces omnium Sanctorum, & Sanctarum DEI Præservare abomni maleficorum, ac dæmonum incursu dignetur, qui in unitate perfecta, vivit & regnat: Ecce enim † Crucem Domini nostri JESU Christi, in qua salus vita, & resurrectio nostra, confusio omnium Maleficorum, ac dæmonum, fugite ergo partes adversæ. Nam ego conjuro vos dæmones infernales, & Spiritus malignos, cujuscunque generis, ita presentes sicut absentes, quomodo-cunque, & sub quocunque pretextu, aut vocatos, aut invocatos, aut sponte, aut mitis, seu per incantationem, seu per artem malorum hominum, aut malorum procurator ad habitandum, vel molestandum, quatenus sanctæ diabolica fraude incommodentur debeatis † per DEUM vivum † verum † Sanctum † Patrem † Filium, & † Spiritum sanctum, præterea per eum, † qui in Isaac est immolatus, † in Joseph venundatus, † in agno occisus, † in homine crucifixus; in cujus sanguine vicerunt vos quando Michael pugnavit vobiscum, & fecit victorium recedere, appropinquantes retro cedere, nec per visionem, nec per terrorem, neque de die, neque de nocte, nec dormiendo, nec vigilando, nec comedendo, nec orando, nec aliquid naturale aut spirituale faciendo, aliter vobis infundo † omnes maledictiones, † excommunicationes † & pœnas tormentorum † detrusiones in stagnum Ignis & Sulphuris, per manus malorum vestrorum. Cuncta Trinitas jubeant, Michaele Archangelo, exequente. Nam ego te omni aliquo vinculo prædicti, adorationis, sufumigii, inundationis, artis & facturæ, adorationique pervolum [illegible] & [illegible] compilato & fabricato, sive in herbis, verbis, lapidibus aut nominibus sanctorum DEI, ac Angelorum, sive caracteribus, horis, [illegible], diebus, anno, mense, frequentiosis observato cum pacto expresso, aut tacito, etiam juramento firmato, omnia illa Tertio, † per bonitatem Spiritus sancti, qui totum mundum creavit, † sapientiam Filii Redemptoris, potentiam Agios † Athanatos, † Sother † Tetragrammaton, † Jehova, † Alpha & Omega, † principium, & finis. Exeunguatur ergo in creatura ista, & fugerit omnis virtus diabolica per delationem sanctissimæ Crucis, invocationemque Angelorum, ac Angelorum, Patriarcharum, Prophetarum, Apostolorum, Martyrum, Confessorum, Virginum, nec non B. Virginis, & omnium in cœlo regnantium, qui agno occiso ab origine mundi, & bene viventium in Ecclesia sancta DEI.

Redire ergo, & sicut sumus jecorum pisces cumbusti dictante Raphaele, Spiritum à Sua fugavit, ut benedictiones iste expellant vos, ut non audeatis accedere ad hanc creaturam insignitam signo Crucis, per milliaria centum: quia mandatum meum non est meum, sed ejus, qui mittus est à meo Patris, ut opera vestra destruerem ut in ara Crucis dixit, nobis talem dedit potestatem ad eorum suam, & utilitatem fidelium, vobis imperando, prout imperamus & præcipimus ut non audeatis accedere per Christum Dominum nostrum, † Ecce Crucem Domini fugite partes adversæ, vicit Leo de tribu Juda, radix David Alleluja, Amen, Amen.

Fiat, Fiat.

Fr. Bartholomaus Rocca de Palermo in Taurani vidit permittitur, ut imprimatur.

Figure 13 :
Daïwelgaïssel ou fouet à diable,
papier imprimé sur deux faces,
couvert de formules de conjuration
et d'appels au nom des Saints et de Dieu.
Ce papier est la pièce maîtresse d'un dépôt découvert
sous le seuil d'une maison à Grevenmacher au Luxembourg
(milieu du XVIIIème s.)

Un dépôt d'objets a été retrouvé en 1959 à Grevenmacher au Luxembourg dans la maison datant de 1754 de J. Ph. C. Klotz, maître de poste, sous le seuil de la porte, entre deux pierres évidées (Mousset 1983 : 9 - 11). Ce dépôt peut être considéré comme un dépôt de fondation à caractère prophylactique. Il est composé de onze objets : deux feuilles de papier dont une manuscrite ayant contenu des fragments de cierge, un Agnus Dei en cire et des grains d'encens, un *Daiwelgaïssel* (fouet à diable) pièce maîtresse du dépôt (c'est un papier imprimé couvert de formules de conjurations et de mentions du nom de Dieu et des saints) (figure 13), deux images en papier de Saint Donat (protection contre la foudre), de Saint Louis de Gonzague, une image sur soie de Saint Anastase (contre le diable, les revenants et les maladies), une petite croix de deux par un centimètres avec les cinq plaies du Christ (contre la mort subite), quatre médailles en bronze (Saint Anastase, Saint Hubert (contre la rage), Saint Benoît (protège des sorciers)) (fîgure 14) et une médaille des trois Mages (détournent le mal et protègent les voyageurs). Lors de la démolition de la maison, ce dépôt fut recueilli par le propriétaire qui le confia au Musée d'Art et d'histoire de Luxembourg.

Figure 14 :
Médaille de Saint Benoît
provenant du dépôt de Grevenmacher.
Saint Benoît protégeait des sorciers

Les pierres de fondation de bâtiments, sont moins discrètes que les dépôts d'objets et susceptibles d'être plus facilement découvertes lors d'une démolition. Le Musée Lorrain à Nancy en possède neuf exemplaires provenant de contextes urbains, trois d'établissements religieux et six de bâtiments civils (Numéros d'inventaire au Musée Lorrain : 95.137 ; 2279 ; 5452 ; D.95.41 ; D.95.48 ; III.439 ; III.854.A).

A titre d'exemple, suit le descriptif et la transcription : Inventaire 84.2.8 : Dalle en grès haute de 44 centimètres, large de 33 centimètres, épaisse de 14 centimètres, gravure rehaussée à la peinture rouge datant de 1773 provenant de Vic-sur-Seille portant l'inscription : IHS CETTE PIERE A ETE POSEE PAR MARIS CATERINE PHILBERT EPOUSE DU SR MOUCHERET MD A NANCY LE JUILET LANNEE 1773/.

Quatre de ces pierres sont munies d'un logement circulaire ou carré pouvant recevoir des monnaies ou autre dépôt de moins de 5 cm. A l'exception d'une seule, il n'y a pas d'indication précise du lieu de découverte dans les bâtiments, d'où l'intérêt de la pierre de fondation d'une chapelle découverte dans l'ancien château de Rodemack (figure 15) lors d'une fouille (Jean-Denis Laffite/Inrap, information inédite). La fouille a permis la découverte d'une pre-

Figure 15
Rodemack (France),
« Première pierre » d'une chapelle du XVIIIème siècle
à l'angle nord-ouest d'une chapelle de caserne.
Le trou au milieu du cœur était vide,
Jean-Denis Lafitte (Inrap) responsable de la fouille pense
qu'une hostie consacrée pouvait y avoir été déposée

mière pierre gravée à l'angle nord-ouest, sur la fondation, en premier rang de l'élévation, sa face supérieure est décorée de deux croix couchées aux angles, d'un cœur surmonté d'une croix et de deux clous, sous le cœur figure la date de 1774. La partie centrale du cœur est pourvue d'une cavité circulaire dans laquelle rien n'a été découvert, ce qui donnait à penser à l'archéologue que le dépôt pouvait consister en une matière périssable telle qu'une hostie. La pierre d'angle est une fois et demie plus haute que l'appareil des pierres d'élévation restées en place. La fouille archéologique favorise les découvertes, mais dans ce cas, le hasard a néanmoins eu sa part.

Un autre dépôt d'objets, découvert vers 1986 à Dudelange fut remis en 2014 au Musée de Luxembourg (Bis, Moes 2014). Il était caché au-dessus d'un encadrement de porte entre deux chambres à l'étage d'une maison. Il est composé :

- d'un judas de confessionnal portable en bois daté de 1777 (figure 16) ;

Figure 16 :
Dudelange (Luxembourg),
judas de confessionnal portable
en bois faisant partie
d'ensemble d'objets
découverts dans l'encadrement
d'une porte à l'étage
d'une maison d'habitation.
Le dépôt est constitué du judas,
de deux livres et de cartes à
jouer, du buis était également
présent (XVIIIème s.)

Figure 17 :
Dudelange (Luxembourg),
carte à jouer
du dépôt d'objets,
le jeu est incomplet,
l'absence de figures de cœur
est remarquable
de même que le mélange
d'objets sacrés et profanes

- d'un livre en très mauvais état dont la première page indique qu'il parle de Philippe II d'Espagne et de l'archiduc Albert d'Autriche ;
- d'un second livre, également en mauvais état, il s'agit d'un catéchisme en français de 1806 promulgué par Napoléon Ier ;
- d'un ensemble de cartes à jouer incomplet et en mauvais état dans lequel l'absence de cartes de cœur est cependant remarquable (figure 17) ;
- de trois branches de buis d'environ 15 centimètres, tombées en poussière depuis.

Cet ensemble présente un mélange d'objets religieux et profanes qui n'est pas sans rappeler les mélange de signes religieux (niches à saints, IHS, croix…) et symboliques (étoiles, rosaces, svastikas, fers à chevaux…) sur les portes des maisons.

En Lorraine, à Eincheville près de Faulquemont (Moselle-France), c'est un livre seul qui a été retrouvé par le propriétaire Monsieur Wolfersberger au 6 de la rue de l'église sous le plancher de l'étage d'une maison datée par dendrochronologie du début du XVIIIème s. Il s'agit de *Medulla oratoria continens omnium transitionum formulas, quibus ornari possit oratio rhetorica* de Adolph Iver Pederssøn et Masen Jakob, Anvers, éditions Hovius, 1666 (figure 18).

Figure 18 :
Eincheville (57), livre de 1666,
déposé entre les planches du sol des combles
d'une maison de laboureur
construite au début du XVIIIème s.

Les macro-restes présents dans ces dépôts sont souvent perdus, l'exemple d'un billet protecteur (*Daïwelgaissel*) de Péppange (Luxembourg, collection Quintus) est exemplaire. Le billet imprimé de neuf images de saints replié comme une enveloppe contenait des « choses » dont une grande partie a été perdue à la suite de manipulations malheureuses. Il en reste quelques gouttes de cire avec de la suie en surface qui proviennent probablement d'un cierge de Pâques et d'un fragment de 3 mm de mousse (bryophite ou hépathique).

Figure 19 :
Les signes visibles et cachés des croyances anciennes
disparaissent au fil des travaux.
Cet encadrement de porte de grange
était décoré de rosaces et de svastikas

Les pratiques apotropaïques anciennes relèvent plus de la pensée universelle que du folklore local. Ces restes témoignent de la prétention de nos anciens à être plus malins que le diable. Les ripostes ont été construites sur un modèle d'action dont l'efficacité résulte de leurs rapports avec le « réseau de nécessité » de leur monde (Sigaut 2012 : 68). Les objets et signes témoignent d'un sens commun de la magie et de la religion, qui explique que ces armes ultimes contre le mal que sont ces billets et objets cachés apparaissent peu ou pas dans les ouvrages sur les traditions populaires. Pour qu'elles soient efficaces, certaines pratiques devaient rester secrètes ; aujourd'hui, il en reste du papier, de la cire, du tissu, des signes et l'archéologue est mis à contribution pour tenter d'en donner la signification en sachant que l'intention réelle de l'auteur est perdue à jamais. Ces restes matériels disparaissent en même temps et au même rythme que les maisons du village d'autrefois (figure 19). Même en présence d'un archéologue la recherche et la découverte d'artefacts parfois ténus dans la masse des matériaux reste peu probable, le bâti rural échappe généralement à l'archéologie. Hormis les signes sculptés sur les façades et compte tenu de leur fragilité et de leur situation, la programmation d'une recherche de ces vestiges est illusoire. Pour augmenter le corpus actuel, il importe de faire connaître ces pratiques à tous les intervenants dans le bâti ancien, propriétaires, architectes, superviseurs et ouvriers. L'histoire du chat d'Aspelt est édifiante à cet égard.

Remerciements :

Je remercie d'avoir aimablement répondu à mes questions : Lucien Barou spécialiste forézien des signes et rites de protection, Jacques Guillaume et Jean-Yves Chauvet spécialistes des maisons paysannes de Lorraine, le professeur W. Haïo Zimmermann du Niedersächsiches Institut für historische Küstenforschung pour ses informations inédites, Nicolas Vernot, historien franc-comtois, animateur de l'Archée, qui a eu l'amabilité de diffuser ma demande de renseignements sur son site internet, Gérard Colin de Marange-Silvange, collectionneur et spécialiste des taques de cheminées, Jean-Denis Lafitte, responsable de la fouille du château de Rodemack, Sabine Baccega et Soraya Siafi pour la réalisation des figures informatiques. Jean-Michel Poisson, EHESS, pour la relecture.

Bibliographie :

ALEXANDRE-BIDON, D- LORCIN, M.-T. 2006 : *Benedic domine domum istam et angeli tui in pace custodiant muros ejus*. La protection des demeures par les armes spirituelles, *Cadres de vie et manières d'habiter (XIIème - XVIème s.)*, (D. Alexandre-Bidon, F. Piponnier et J.-M. Poisson dir.), Caen.

Blaising, J.-M 2007 : Datation d'une maison de laboureur à Narbéfontaine, *Cahiers des Pays de la Nied* nº 48, décembre 2007, Société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine, Boulay, 7-15.

Blaising, J.-M. 2014 a : Témoins de piété et de croyances anciennes à Hellstroff en Moselle, *Villages Lorrains* nº 147, Nancy, 2014,11-14.

Blaising, J.-M. 2014 b : Un billet protecteur dans une maison de laboureur à Narbéfontaine, *Cahiers des Pays de la Nied*, numéro 61, Société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine, Boulay, 52 -58.

Barou, L. – Blethon, B. – Kocher, T. – Palmier, D. 1998 : *« Et délivrez nous du mal… » signes et rites de protection en Forez rural*, Publications de l'Université de Saint-Etienne.

Berton, H. 2008 : *Objets de sorcellerie, objets magiques*, éditions De Borée, Paris.

Bis , C. - Moes, R. 2014 : *Rapport d'expertise sommaire sur un ensemble d'objets retraçant les pratiques de protection populaire , début du XIXème siècle, remis au Musée national d'histoire et d'art par M. Jean-Raymond Bernard*, inédit MNHA Luxembourg.

Bronner, G. 2013 : *Croyances et imaginaire contemporains*, Editions Manucius, Paris.

Boes, J. 1998 : *La démonolâtrie*, PUN, Nancy.

Cuisenier, J. 1975 : *L'art populaire en France*, Editions Office du Livre, Fribourg.

Christophe, J.-F. 2008 : Eglise Saint Etienne, Vitry-sur-Orne, notice à l'usage des visiteurs de l'église.

Déchelette, J. 1928 : Les survivances des symboles solaires, *Manuel d'archéologie préhistorique celtique et gallo-romaine*, Tome 2, Archéologie celtique ou protohistorique, Âge du Bronze, Paris, 464 -469.

Delumeau, J. 1978 : *La peur en Occident (XVIème-XVIIIème siècles)*, Fayard, Paris.

Fennel, C. - Manning, C. 2014 : *Historical Archaeology, Manifestations of magic : The archaeology and material culture of folk religion*, Society for historical archaeology, http://www.sha.org

Fillipetti, H. - Trotereau, J. 1978 : *Symboles et pratiques rituelles dans la maison paysanne traditionnelle*, éditions Berger-Levraut, Paris.

Freckmann, K. 2013 : Bauopfer und ähnliche magische Praktiken dans *« Verflixt ! », Geister, Hexen und Dämonen*, Verlag Waxmann, Münster, New-York, Munich, Berlin, 75 -84.

Mousset, J.-L. 1983 : *Les pratiques de protection populaires et le culte des saints protecteurs au Luxembourg* (Guide du visiteur), Musée d'histoire et d'art, Luxembourg.

Rueg, F. 2011 : *La maison paysanne, histoire d'un mythe*, éditions Infolio, Paris.

Sigaut, F. 2012 : *Comment* Homo *devint* faber, CNRS éditions, Paris.

Westphalen : Dr. R. de. 1934 : *Petit dictionnaire des traditions populaires messines*, Editions Sainte Barbe, Metz.

Jean-Marie BLAISING
Association pour le développement de la recherche archéologique en Lorraine (ADRAL)